

ART PLASTIQUE

LES ACTIVITÉS

CULTURELLES À
MONTFERMEIL

DOMAINE

FORMIGÉ




Montfermeil

DOMAINE FORMIGÉ

1 BOULEVARD HARDY

☎ 01 41 70 10 60



Le service culturel propose des cours d'arts plastiques adaptés à chacun.

LES ATELIERS POUR LES ENFANTS

Offrez à vos enfants **DÈS 4 ANS** la possibilité de s'essayer à la peinture, au collage, à la conception d'objets en volume, à la bande dessinée... comme autant de champs d'exploration et techniques artistiques à expérimenter ! Les ateliers se déclinent selon l'âge des enfants et, par cycle thématique trimestriel :

– « **Éveil artistique** », enfants de 4 à 6 ans

– « **Illustration et Bandes Dessinées** » et « **Initiation** », enfants de 7 à 10 ans

NOUVEAUTÉ « **Débutant** », enfants + de 10 ans

NOUVEAUTÉ « **Parent-Enfant** », enfants dès 6 ans

LES ATELIERS POUR LES ADULTES

Vous avez toujours voulu vous essayer à la peinture, au modelage... sans jamais oser ou bien êtes déjà un amateur éclairé en matière artistique, un de ces cours vous est forcément destiné !

NOUVEAUTÉ « **Atelier préparatoire aux études des Beaux-Arts** », jeunes adultes de 16 à 20 ans

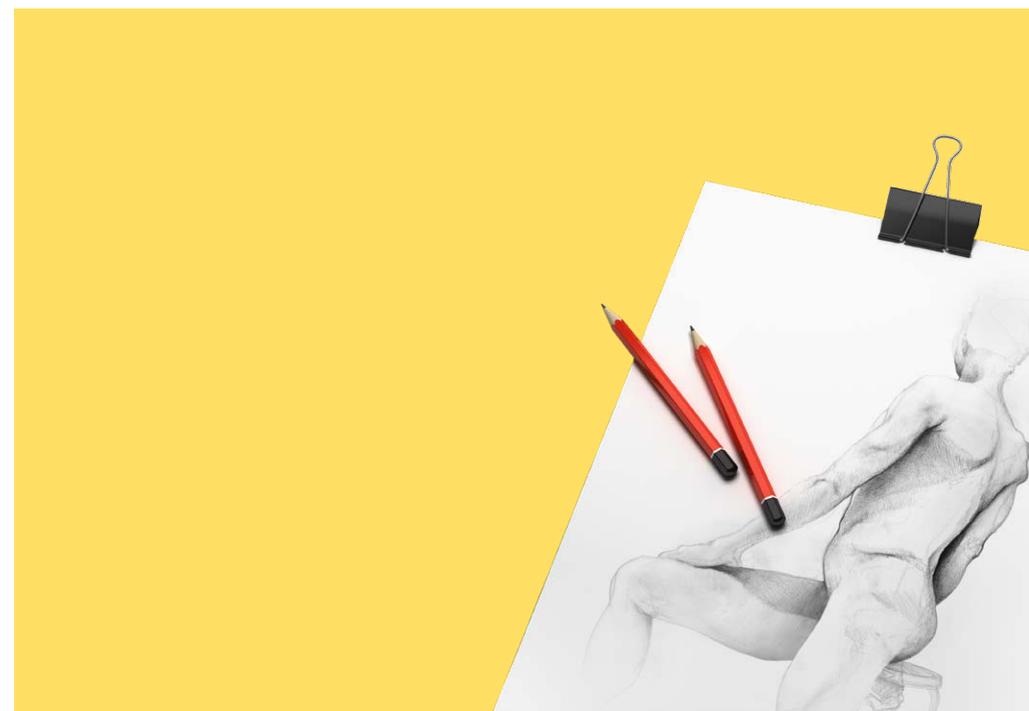
NOUVEAUTÉ « **Initiation au dessin et à la peinture** », adultes débutants

– « **Atelier libre / Sculpture modelage** », adultes tous niveaux

– « **Techniques mixtes** », adultes tous niveaux

NOUVEAUTÉ « **Techniques de la peinture** », adultes tous niveaux

NOUVEAUTÉ « **Etudes des techniques du dessin et de la couleur** », adultes débutants



L'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

INSCRIPTIONS

Votre inscription administrative se fera au **Guichet Unique**, à l'**Hôtel de ville** (7-11, place Jean-Mermoz 93370 Montfermeil). **Plus d'informations au 01 41 70 70 70.**

PÉRIODE DE COURS & D'ACTIVITÉS

Les cours et activités se déroulent de **septembre à juin** (hors vacances scolaires).

RÈGLEMENT DES COTISATIONS

Règlement et inscription à l'année ou par trimestre.

Le règlement est exigible dès le premier cours :

- **1^{er} trimestre : à l'inscription**
- **2^e trimestre : avant le 1^{er} décembre**
- **3^e trimestre : avant le 1^{er} mars**

* Tout trimestre commencé est entièrement dû.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Chèque (à l'ordre du Trésor Public), espèces, cartes bleues, Pass'Sports Loisirs pour certaines activités.

TARIFS DES ACTIVITÉS

Pour connaître le tarif des activités, il vous faut vous rapprocher du **Guichet Unique**. Un justificatif de domicile est demandé pour l'application des tarifs pour les Montfermeillois.

RENSEIGNEMENTS

Service culturel au ☎ 01 41 70 10 60

Guichet Unique au ☎ 01 41 70 70 70